



Les producteurs étaient là pour donner conseils et explications et au milieu des plantons 100% bio, ça fleurait bon le printemps.



Encouragé par le groupe Les Petits Chanteurs à la gueule de bois, les enfants se sont lancés dans une bataille de paille.



Traverser les passerelles reliant les deux rives de la Broye, une expérience aussi utile que ludique.

Week-end à la ferme miraculeuse

BIOAGRI & BIOVINO La manifestation dédiée à l'agriculture et à la viticulture biologiques et biodynamiques, la seule de Suisse, a attiré une foule venue fêter ensemble la terre. Avec de très nombreux enfants présents, la relève semble assurée.

MOUDON

«BioAgri & BioVino parle à l'ensemble d'une population curieuse et attentive. Les produits bio devraient être accessibles à tous. Moudon est fier de recevoir cette manifestation!» a encore lancé Carole Pico dans son discours de bienvenue, samedi 13 mai, lors de la partie officielle à la salle de la Douane, lieu de BioVino. Pour sa deuxième visite, la conseillère d'Etat vaudoise Valérie Dittli a rappelé que le canton a signé en février une convention pour soutenir durablement l'agriculture biologique. Faisant référence au thème de cette 6e édition, «La terre aux jeunes», l'élue a relevé que «pour transmettre le sol, il faut en prendre soin».

Suite à la partie officielle, Frank Siffert, président d'organisation de BioAgri & BioVino a eu le plaisir de remettre les prix du

Concours des vins suisses bio et nature, le seul à leur être entièrement consacré.

La météo en alliée

«Nous avons eu beaucoup de chance avec la météo», relevait Didier Hauswirth, chargé de projet chez BioVaud. «Nous avons eu juste un peu de pluie samedi en début de concert.» Les organisateurs ne peuvent ainsi que se féliciter du succès de ce week-end. «Nous estimons avoir augmenté le nombre de visiteurs de 50% par rapport à l'an dernier, tant sur les terrains de BioAgri qu'à la salle de la Douane à BioVino.»

Grâce à l'agrandissement du site, malgré le grand nombre de visiteurs, le public a pu se déplacer sans encombre, même avec des poussettes. «Grâce à la grande quantité d'animations personne n'a eu le temps de s'ennuyer. Tout le monde affichait de grands sourires», savoure Didier Hauswirth.

Les animaux, les stands de nourriture proposés par les producteurs, «différents que dans d'autres manifestations», la mise en bouteille de vin, les conférences et ateliers, les nombreux spectacles ont ainsi attiré de nombreuses familles dans un esprit bon enfant.

Un bémol

Seul bémol à cette joyeuse fête, samedi soir en fin de concert, trois jeunes individus sont montés sur scène par l'arrière et ont agressé le chanteur de l'Orchestre Jaune. «Ils l'ont tiré pour le faire descendre. Un technicien du son est intervenu. Il a été à son tour attaqué et aspergé de spray au poivre. Il a dû être emmené à l'Asile des aveugles», déplore Didier Hauswirth. «Une plainte a été déposée et un signalement très précis des agresseurs a été transmis à la police.»

■ LUDMILA GLISOVIC



Les enfants survolent le monde dans la grande roue en bois et rivalisent de grandeur avec l'église Saint-Etienne.

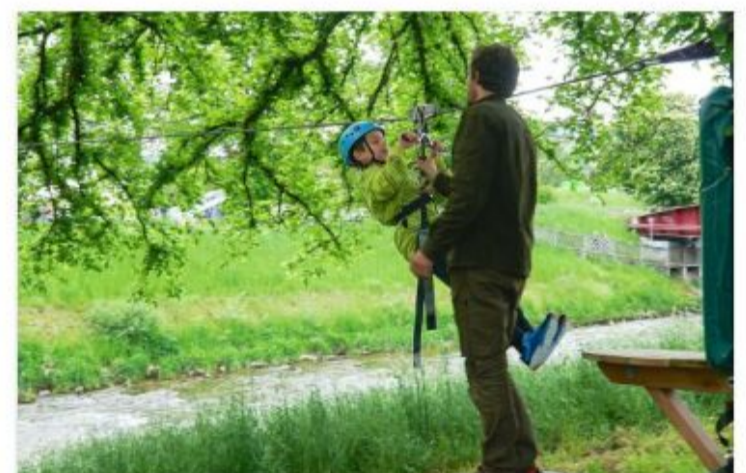
PHOTOS LUDMILA GLISOVIC



Pascal Hottinger, directeur général de l'Agriculture, viticulture et affaires vétérinaires, a dû payer un lourd tribut pour être libéré par les Brigands du Jorat.



Le petit Christiano, conduit par son papa Otello, a pris sa première leçon d'équitation. Toute une aventure.



Traverser la Broye sur un pont suspendu, c'est moins rigolo et moins rapide qu'avec une tyrolienne.

Plafond d'endettement augmenté

CONSEIL INTERCOMMUNAL Pour permettre la construction de la nouvelle école à Lucens, les membres de l'AIMSLE sont passés par la case augmentation du budget.

LUCENS

Alors que les préavis concernant les comptes 2022, le crédit pour la construction d'un collège primaire à Lucens et une demande de crédit supplémentaire au budget 2023, la séance du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale scolaire de Moudon, Lucens et environs (AIMSLE) du jeudi 11 mai, à Lucens, a été l'occasion de transmettre quelques informations.

Vincent Bessard, municipal à Lucens et président du comité de

direction a rappelé que l'AIMSLE, constituée en 2011, regroupe 11 communes, soit 18 villages, associées pour gérer les tâches scolaires comme les bâtiments, le transport des élèves, les réfectoires, l'accueil parascolaire, etc. «A ce jour, l'AIMSLE compte 64 employés dont 44 dans l'UAPE (unité d'accueil parascolaire), des surveillants pour les devoirs, au réfectoire et à la bibliothèque et des employés à l'administration», a-t-il rappelé. «La gestion électronique des documents (GED) ainsi que l'utilisation d'un système de gestion du temps Tipee pour tous les collaborateurs vont être mises en place».

L'organisation des structures est également en phase de changement. «Cette modification interviendra dès le 1^{er} août. Il s'agit d'harmoniser l'organisation de

toutes les structures. Ce changement renforcera les UAP. L'ensemble du personnel est conservé», a tenu à préciser Sébastien Jung, municipal à Lucens et membre du comité de direction.

En réponse au postulat concernant l'ouverture des UAPE durant les vacances scolaires, le comité de direction a annoncé avoir eu plusieurs rencontres avec d'autres structures en fonction. A ce stade, il en ressort qu'elles ont opté pour des ouvertures de 5 à 6 semaines et qu'elles sont gérées de manière indépendante. Les résultats du sondage envoyé à 180 familles de l'AIMSLE seront connus à fin mai. «Mais l'ARAJ (Association du réseau d'accueil de jour Broye) aura besoin de temps pour la mise en place d'un système qui convienne au plus grand nombre. «Nous espérons pouvoir

présenter un préavis cette année encore.»

Préavis sans vague

Comme déjà mentionné, les préavis du jour n'ont pas rencontré d'oppositions. Il faut dire que le budget (préavis 1-2023, comptes 2022) a tenu ses promesses. L'excédent de charge, à répartir entre les communes, se monte pour la partie scolaire à 6 239 149 fr. et à 898 246 fr. pour les UAPE. Pour rappel, le budget 2022 s'élevait à 6 380 775 fr. pour le scolaire et à 1 260 411 fr. pour les UAPE. La charge pour les communes est inférieure d'environ 2,2% par rapport au budget pour le scolaire et de 28,7% pour les UAPE. Ainsi, le coût par élève est resté stable.

Le 2^e préavis (02-2023), qui demandait un crédit de construction pour un collège primaire à

Lucens n'a pas non plus soulevé d'oppositions. Pourtant, les membres ont été appelés à accepter, entre autres, une augmentation du plafond d'endettement de 4 000 000 fr. et à autoriser, si nécessaire, un amortissement extraordinaire d'un maximum de 1 800 000 fr. en 2024. Serge Demierre, municipal à Moudon et rapporteur de la partie financière, a averti qu'en cas de refus de ces conditions-cadres, il n'y aurait pas de construction. Nathalie Ischer, rapporteuse de la commission ad hoc *a in fine* appelé à voter favorablement notamment sur ces points et pour accorder un crédit de 10 442 000 fr. destiné à financer le crédit de construction. L'argument annonçant qu'il n'y aurait plus de places pour de nouveaux élèves d'ici 5 ans a probablement encouragé

la décision en faveur du préavis. Afin d'apporter une solution aux conflits qui naissent dans la cour de récréation, la direction de l'établissement primaire de Moudon-Lucens et environs a décidé d'agrandir l'espace. La seule zone possible en l'état se situe en bordure de route, ce qui nécessite sa sécurisation. Montant de cette nouvelle organisation: 46 500 fr. Dans le même préavis (03-2023), l'AIMSLE a présenté les coûts pour la création d'un poste de travail d'un montant de 4500 fr. Suite au rapport présenté par Patrick Gavillet, syndic de Lucens, les membres ont accepté ce crédit de 51 000 fr.

A l'heure d'envoyer le journal à l'impression aucune opposition à la mise à l'enquête, qui se terminait ce mercredi 17 mai, n'était connue.

LUG